

La voie de l'est, 11 juin 2004, par Marie-France Létourneau

## Un éco-parc bientôt aménagé à Mansonville

La municipalité du Canton de Potton a récemment dévoilé les détails du parc éco-touristique qu'elle aménagera à Mansonville au cours des prochains mois. Un projet qui était dans l'air depuis 1993 et qui mettra la rivière Missisquoi en valeur, a souligné le maire, Claude Laplume.

Le parc éco-touristique à venir comporte plusieurs éléments réparties dans différents secteurs de la municipalité. Par exemple, des aires de loisirs quatre saisons (soccer, skate-park, patinoire, terrain de volley-ball) s'ajouteront aux terrains de balle et de tennis déjà existants. Dans un autre secteur du village, un belvédère sera aménagé en bordure de la rivière Missisquoi. Un circuit piétonnier permettra la circulation entre les sites.

L'idée est aussi de permettre un meilleur accès à la rivière à partir du village, mais le contraire s'applique aussi. Le parc sera accessible aux canoteurs et aux kayakistes de passage. Un débarcadère sera aménagé, souligne la directrice générale de la municipalité, Danielle Gilbert.

### Collaboration

La Fiducie foncière de la vallée Ruiter a collaboré au projet en réalisant des panneaux d'interprétation qui seront installés dans le nouveau parc. Ces panneaux traitent notamment des particularités de la rivière Missisquoi, de sa végétation ainsi que de la tortue des bois, une espèce menacée. Les élèves des 5e et 6e années des écoles française et anglaise de Mansonville ont été mis à contribution, dans le cadre d'un programme éducatif. Cela a permis de produire deux autres panneaux qui seront installés sur le réseau de sentiers de la Fiducie. « Ça a vraiment été un plaisir de travailler tous ensemble en partenariat », a déclaré Stansje Plantenga, présidente de l'organisme dédié à la protection des propriétés à valeur écologique.

Les coûts du parc éco-touristique sont évalués à 210 000 \$. La municipalité assume une part de 90 000 \$. Elle a également reçu 90 000 \$ de la MRC de Memphrémagog dans le cadre du pacte rural. La fiducie foncière de la vallée Ruiter et l'Association du patrimoine de Magog y vont aussi d'une contribution.

Les travaux devraient être complétés l'an prochain. « Nous espérons que la communauté et les acteurs du développement dans notre région sauront tirer profit de ce projet qu'il s'agira de la première phase d'un grand parc qui pourrait s'étendre à toute la vallée de la rivière Missisquoi », conclut le maire Laplume.